

ABONNEMENT

Saumur : Un an 30 fr. Six mois 16 Trois mois 8

Poste :

Un an 35 fr. Six mois 18 Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR, Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . 20 Réclames, — 30 Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du Journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 4 OCTOBRE

TOUS LES MÊMES

Il est véritablement instructif de noter les révélations qui, chaque jour, nous édifient sur certains mandataires du suffrage universel ou de suffrage restreint.

Après M. Noma Gilly, après M. de Cassagne, voici que l'Écho de la Somme nous dévoile le truc qu'a employé M. Dauphin. Voici ce qu'écrivit notre confrère :

M. Dauphin ayant à vendre quelques tableaux normands, quelques génisses flamandes et six porcelets, a envoyé en franchise des affiches aux 859 maires du département comme pièce administrative et sous le couvert du préfet.

Les affiches sont de couleur et timbrées.

Il y a là une bonne petite contravention postale opérée en connaissance de cause par un ancien ministre des finances avec la complicité de la préfecture.

Nous tenons les pièces à la disposition de M. le sous-secrétaire d'Etat délégué aux postes et télégraphes ; ce fonctionnaire agira vigoureusement, nous n'en doutons pas, contre les fraudeurs.

N'est-ce pas que la chose valait la peine d'être relevée ?

Mais c'est du wilsonisme tout pur, cela, et le gendre à Grévy, qui fut le dauphin de l'Élysée, n'agissait pas autrement en se servant de la griffe présidentielle.

M. Dauphin, l'ex-ministre des finances, qui fut le complaisant de M. Grévy et de M. Wilson, dans l'affaire des droits d'enregistrement à acquitter par la maison Dreyfus, continue le petit manège. De même qu'il tolérerait que ledit Wilson passât toute sa correspondance en franchise, de même il opère pour son compte, maintenant. Et tous ces gaillards-là qui gaspillent avec une étonnante facilité les affaires de la France s'en donnent un cheveu en quatre quand il s'agit de leur pécule particulier.

C'est que, ainsi que le fait remarquer notre confrère, il y a là une contravention qui se solderait, s'il y avait une justice, par autant d'amendes qu'il y a d'affiches passées en franchise.

Mais un ancien ministre qui fut le complaisant de Grévy compte sur la complaisance et la complicité de ses amis du pouvoir. Et il les doit bien connaître pour en prendre ainsi à son aise.

Les lois ne sont pas faites, paraît-il, pour ceux qui sont chargés de les appliquer, elles sont bonnes uniquement pour les petits, pour ces petits que le besoin pousse, parfois, à de coupables extrémités.

Décidément, tous ceux qui touchent au pouvoir peuvent être soupçonnés et on comprend, de plus en plus, quelle sainte frayeur ces forcés doivent avoir quand on réclame la justice et l'égalité pour tous.

Ils se connaissent, et commettant sciemment toutes les canailleries possibles, ils ont peur du juge suprême, le peuple, de ce juge qui a pu se laisser tromper, mais qui est foncièrement honnête et travaille pour nourrir sa famille, alors que les politiciens de la coterie opportuno-cadettiste emplissent leurs poches et font des économies en grugeant les contribuables.

Ces saturnales ont assez duré, et le moment est venu de phéniquer le palais du Luxembourg et le palais Bourbon. C'est là une mesure qui s'impose et dont le suffrage universel a hâte de se charger.

Ce jour-là l'heure de la véritable justice aura sonné et, débarrassés des prévaricateurs, nous pourrions nous retourner du côté des autres nations et leur dire : la lessive est faite, vous pouvez compter sur nous et.... avec nous.

Mais ils sont tous les mêmes ces ministériels ! ERNEST GAY.

On lit dans le *Moniteur universel*, sous la signature de son directeur politique, M. O. Depeyre :

« A M. le duc Pasquier, Monsieur le Comte de Paris déclare que « les royalistes

doivent plus que jamais proclamer leur foi » et leurs espérances, qu'ils le doivent à eux-mêmes, qu'ils le doivent au pays ». Et Monsieur le Comte de Paris félicite chaleureusement l'éminent orateur « d'avoir si bien donné l'exemple ». A l'honorable M. Bocher, mêmes félicitations :

« Il est bon que des voix éloquentes » comme la vôtre fassent entendre la vérité » au pays... lui parlent de la Monarchie et des services que, seule, elle peut rendre à la France. La Monarchie est la solution nécessaire et, au jour décisif, le parti monarchique verra ses rangs se grossir de tous ceux qui mettent le salut de la Patrie au-dessus de leurs regrets et de leurs préférences. »

Après avoir lu ces déclarations si humbles et si équivoques, les journaux républicains en concluent fort justement que Monsieur le Comte de Paris vient d'imposer à son parti une véritable « abdication ». C'est fini, bien fini de nous. On nous ordonne de garder le silence, de nous cacher à tous les yeux, de nous laisser « absorber » par qui voudra nous prendre.

Et il y a bien autre chose encore dans les lettres de Monsieur le Comte de Paris ! S'il veut — et avec quelle énergie, on vient de le voir — que les royalistes par une propagande incessante montrent au pays qu'il ne doit chercher la délivrance et le salut que dans le rétablissement de la Monarchie, Monsieur le Comte de Paris à la prétention de conserver en même temps la liberté des alliances que les monarchistes pourront avoir à contracter à la veille du scrutin.

Il ose parler d'« un terrain commun à tous les conservateurs pour défendre les grands intérêts sociaux » et il ne craint pas de rappeler « cette union qui assura les triomphes de 1885 ». Monsieur le Comte de Paris a même la confiance que viendront cette fois à elle tous ceux « que l'expérience des trois dernières années a désabusés du régime actuel ».

Des alliances entre conservateurs demandant la révision de la Constitution afin de

débarrasser le pays de la République, de ses oppressions, de ses violences, de ses hontes, comprenez-vous que des royalistes puissent s'y prêter ?

Le pays le comprendra si bien qu'il ne comprendrait pas le contraire. Si des hommes qui professent chaque matin leur horreur pour le radicalisme, le socialisme et le reste, présentent en même temps au suffrage universel MM. Besly, Camélinat, Calvinhac et consorts — que le *Temps*, si inquiet sur nos alliances, veuille bien se rassurer à cet égard, nous ne lui prendrons pas ses candidats — le pays a le droit d'en témoigner quelque surprise. Mais lorsqu'il voit les conservateurs s'unir entre eux pour défendre « les grands intérêts sociaux » contre les destructions dont « un régime néfaste » les menace, il trouve la chose toute naturelle et serait fort étonné s'il en était autrement.

INFORMATIONS

LA RENTRÉE DES CHAMBRES

Les Chambres sont convoquées pour le 15 octobre, comme nous l'avions annoncé. Le décret a paru hier au *Journal officiel*.

FLOQUET ! PRENEZ GARDE A VOUS !

Ce pauvre Floquet est harcelé par les opportunistes ; c'est d'un mauvais augure à la veille de la rentrée des Chambres.

Voici ce que lui décoche encore la douce *République française* :

« Nous avons un ministère, cela est certain ; avons-nous un gouvernement ? C'est une autre question.

« Quand un gouvernement néglige de faire sentir son action légitime dans les petites affaires, quand il capitule devant des maîtres factieux, des camelots et des organisateurs de grèves, il est à présumer qu'il néglige également de faire sentir son action dans les affaires les plus importantes. Et, si nous en croyons les députés qui reviennent de province, c'est ce qui se passe un peu partout. »

40 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

UN MARIAGE DIFFICILE

Par Aimé GIRON

La vieille dame, la tante, n'allait-elle pas croire que l'assassin, ayant flairé sa bourse et changé d'avis, revenait sous couleur matrimoniale pour mettre à exécution son égorgement ? Elle semblait obtuse d'intelligence et extraordinairement peureuse. Son frère ne la croirait-il pas sur parole et ne la livrerait-il pas, lui, aux mains de la police ? Lui-même, d'ailleurs, emporté et hargneux, qui, sur une boucassade, parlait de raison sur le terrain ; qui pour une valse assomait le musicien avec une pièce de deux sous, ne jetterait-il point par la fenêtre l'audacieux, coupable de courir après sa fille et de la lui demander en mariage ?

Camille flottait dans une perplexité qui, aidée par l'atmosphère de Naples, lui arrachait des gouttes de sueur. C'était déjà l'heure où les riches marchands font la sieste à la fraîcheur au fond de leur palais et les lazarones au soleil, sur les dalles de la rue. Camille se trouvait ainsi embarrassé que jamais.

La porte s'entrebâilla avec précaution. Le frère et la sœur Bosca glissèrent la tête pour demander au monsieur français s'il n'avait point envie de leur musique ou encore besoin d'eux. Camille allait les renvoyer d'un gros mot quand il se ravisa :

— Oui, j'ai besoin que Castagna me rende un service.

— *Di buona voglia*, signor, répondit la Napolitaine en montrant selon son habitude la brillante denture que le ciel lui avait donnée.

— Demain matin, tous les deux, vous irez flâner le long de la rue devant l'albergo de Genève, mais sans musique. Si vous voyez le père sortir de l'hôtel... tu sais, Castagna, celui qui t'a lancé le sou ?

— Me fait mal encore ma tête.

— Alors, vous jouerez comme ce matin. La vieille dame et la demoiselle se montreront peut-être à la fenêtre pour vous écouter. Toi, Castagna, tu monteras pour dire la bonne aventure à la demoiselle... Tutois dire, à l'occasion, la bonne aventure ?

— Je connais, signor. Je lis dans la main. Voulez-vous que je lise dans la vostra ?

— Non. Je n'ai pas envie de rire. Ce que je te demande, c'est d'arriver à lire dans la main de la demoiselle... tout ce que tu voudras, mais de savoir d'elle, adroitement par ce moyen, si elle

reste longtemps à Naples et où, après Naples, elle et sa famille comptent aller.

— *E facile*, signor.

C'est toujours facile avec toi. Eh bien ! puisque c'est facile... charges-t'en et reviens me rendre réponse ensuite. Tu seras largement récompensé.

Castagna rit de joie, tandis que Castagna posait sur son cœur une main malpropre en témoignage d'obéissance.

Le lendemain, comme il avait été convenu, les musiciens flânaient dans la rue. Camille, lui, se posa derrière ses rideaux et attendit. Il attendit une heure, deux heures même. Point de musique. Le violon et la mandoline se promenaient muets au bras du grand diable et à la main de la belle fille. Camille commençait à perdre patience et à élaborer de la bile quand éclata subitement une explosion de notes. Les instruments se rattrapèrent de leur silence prolongé. L'archet et les doigts se dégonflaient avec un allegretto et un scherzando tout italiens. Sur la chanterelle du violon couraient des rires chromatiques inextinguibles ; la quatrième corde de la mandoline précipitait ses vibrations graves. L'une et l'autre avaient le diable au corps. Evidemment, le père était sorti de l'hôtel.

En effet, après maintes fenêtres plus hâtives, la chère fenêtre céda à la curiosité, et, dans son cadre, surgirent la vieille tante et sa ravissante nièce.

Décidément, Camille avait maintenant le ciel pour lui. Tout se réalisait à merveille, selon son espoir et ses combinaisons.

Il se hasardait prudemment à regarder, tandis que le duo faisait toujours rage de mélodie entre les deux hôtels. Soudain, il lui sembla que l'accompagnement avait interrompu ses roulements sonores et que le violon continuait seul son gai motif de trilles et de pizzicati. Camille, en levant les yeux sur ses deux voisines, les vit se retirer de la fenêtre. Castagna entra dans l'appartement.

— Bon ! murmura Camille joyeux. Elle y est ! Attendez. Sachons attendre !

Et pour savoir attendre, l'amoureux se jeta dans son fauteuil et alluma un cigare. Il en alluma un second bientôt, car il les brûlait avec une vivacité fébrile. Ils lui semblèrent cependant interminables et s'allongeaient entre ses doigts comme des cigares ensorcelés.

Il allait mettre le feu à un troisième quand un petit coup retentit contre sa porte. En un bond, il se trouva des rains sur les pieds. Castagna passait le seuil de sa chambre.

— Eh bien !

— *Pagarez ottimamente*, signor ?

— Oui, je te paierai généreusement et de suite.

— *Ottimamente* car, io, so, savoir il tutto.

— Ab ! tu sais tout ? Parfait !

Eh! oui, partout le désordre, partout l'anarchie.

Brigadier, vous avez raison!

Opinion de la Justice :

« Voulez-vous empêcher la République de tomber entre les mains des royalistes? Faites la révision. »

Réplique du Temps :

« Voulez-vous empêcher la République de sombrer dans la dictature? Ne faites pas la révision. »

Conclusion : Qu'on revise ou qu'on ne revise pas, la République est perdue.

L'avènement de M. Boulanger, ou la guerre civile.

« Si le général, écrit M. Maret dans le *Radical*, triomphe et s'empare du souverain pouvoir, nous aurons encore les mots : République française autour des pièces de cent sous, mais c'en sera fait de la liberté. Notre consolation, qui sera mince, sera de voir le dictateur fourrer à Mazas tous ses anciens amis, avec lesquels il lui serait impossible de gouverner pendant vingt-quatre heures. Dans le cas contraire, c'est-à-dire si nous triomphons de la conspiration boulangiste, il est à craindre qu'il ne se passe ce qui se passe toujours après ces sortes de triomphes, qui ne s'achèvent et ne se complètent que par un étouffement de la liberté. De part et d'autre, on se prépare à une guerre civile, qui suivra inévitablement la compression exercée par le parti vainqueur. »

Quel aveu ! Ainsi donc, un des publicistes du parti républicain, un membre de la Gauche prévoit que la guerre civile doit sortir du différend actuel et reconnaît d'avance que le régime qu'il sert est incapable de conjurer ce fléau !

LA FRANCE, VOILA L'ENNEMI

On lit dans le *Corriere del Matino* de Naples :

« La guerre avec la France est prochaine et inévitable, il faut en prendre son parti et s'y préparer. Pour cela, on doit provoquer un courant de patriotisme, afin de vaincre l'ennemi. »

Celui qui dirige le *Corriere* est un ami de M. Crispi, nommé Arbib, juif, ancien directeur de la *Liberté*.

GRAVES NOUVELLES D'HAÏTI

D'après des nouvelles reçues hier d'Haïti, le général Télémaque, qui avait pris avec M. Boiron-Canal la direction des affaires politiques en attendant l'élection du successeur de M. le général Salomon, a été tué à la suite d'un conflit gouvernemental au sujet duquel on n'a encore que des renseignements peu précis.

Plusieurs des officiers qui formaient l'état-major du général Télémaque ont également été tués.

Le voyage de l'empereur Guillaume

Vienne, 3 octobre.

L'Empereur est arrivé à neuf heures, après s'être arrêté trois quarts d'heure à Saint-Polten pour déjeuner.

Dès le matin, les troupes formaient la haie le long du faubourg Mariabühl, et une compagnie d'honneur occupait le quai de la gare.

À huit heures et demie, l'Empereur d'Autriche, revêtu de l'uniforme de colonel prussien, arrivait accompagné des archiducs et des hauts fonctionnaires.

L'entrée de la gare était interdite au public, et le débarquement des voyageurs se faisait en dehors.

Dès le signal de l'arrivée du train, l'empereur François-Joseph s'est placé seul en avant de son escorte. À 9 heures précises, le train impérial entrain en gare et la musique jouait l'air national allemand.

Après avoir embrassé l'Empereur d'Autriche, Guillaume II a passé devant les membres de la famille impériale, serrant la main aux uns et embrassant les autres.

L'Empereur d'Allemagne portait l'uniforme de colonel autrichien.

Après avoir passé en revue la compagnie d'honneur, les deux Empereurs ont échangé quelques paroles, et François-Joseph a présenté à son hôte les personnages de sa suite, auxquels Guillaume II a serré la main.

Au sortir de la gare, le général commandant les troupes s'est avancé et Guillaume II lui a tendu les mains ; puis les voitures de la cour ont défilé au milieu des troupes formant la haie.

La foule a poussé des acclamations assez peu nourries.

La longue rue Mariabühl était décorée de mâts portant des oriflammes aux couleurs autrichiennes et allemandes. Dans le reste de la ville, aucun drapeau, aucune décoration.

D'ailleurs, en dehors des fêtes de la Cour, il ne paraît pas qu'on ait préparé aucune fête populaire. Pour éviter les démonstrations des nationalistes allemands, rien n'a été organisé.

Un avis de la police interdit même des illuminations, par crainte, dit-on, des dangers qu'elles occasionneraient.

Néanmoins, il est possible que les nationalistes se livrent, ce soir ou demain, à quelques manifestations qui seront sévèrement réprimées.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

UNIFICATION DE LA SOLDE DES OFFICIERS

M. de Freycinet, ministre de la guerre, a remporté un succès personnel fort important, avant-hier, devant la commission du budget, en traitant la question de l'unification de la solde des officiers.

M. de Freycinet a exposé qu'il voulait maintenir pour chaque arme un tarif unique

correspondant à chaque subdivision d'arme dont l'effectif est le plus élevé.

Pour arriver à cette unification, il faudrait supprimer certaines soldes affectées à des grades ou à des emplois spéciaux. Le ministre estimant le somme nécessaire à un million, la Commission, sans vouloir porter atteinte aux crédits actuellement utilisés par le service de divers emplois spéciaux, a voté néanmoins la résolution suivante par 14 voix contre 7 abstentions :

« La Commission du budget, après avoir mis à la disposition du ministre de la guerre les augmentations de crédit nécessaires pour commencer l'unification de la solde des officiers sans toucher à la solde des troupes, a émis le vœu que M. le ministre étudie les moyens de réaliser simultanément l'unification de la solde des troupes. »

L'APPLICATION DU SERVICE DE TROIS ANS

Les dispositions de la loi militaire de trois ans, si elles sont promulguées avant la révision de la classe 1888, ne pourront avoir pour effet de modifier l'organisation des services auxiliaires de l'armée.

Seront en conséquence appelés à une revue d'appel en 1889, les hommes de ces services qui appartiennent aux classes 1876, 1880, 1882, 1884 et 1886.

Presque tous les journaux de Paris ont reproduit une information absolument fantaisiste qui cause un émoi bien explicable parmi les intéressés et d'après laquelle les dispensés de la classe de 1887, appartenant à une autre arme que la cavalerie, seront réunis pour leur période d'instruction le 12 octobre courant. Cette nouvelle est erronée.

Les jeunes gens dont il s'agit ne partiront que le 12 novembre.

L'état-major de M. le vice-amiral Dupetit-Thouars, commandant l'escadre d'évolutions de la Méditerranée, est ainsi composé :

Chef d'état-major, le capitaine de vaisseau de Maigret ;

Aides de camp : le capitaine de frégate Borel de Brétzel et les lieutenants de vaisseau Baheau, Grenouilloux et de Préville ;

Médecin d'escadre, le médecin en chef Monin ;

Commissaire d'escadre, le commissaire-adjoint Lorchet de Montzumont ;

Aumônier d'escadre, l'abbé Kéroch.

Les deux torpilleurs 38 et 68, qui s'étaient abordés aux îles d'Hyères pendant les manœuvres navales, ont été mis à l'eau hier matin.

Le ministre de la marine a décidé l'envoi à Toulon d'une cinquième batterie d'artillerie de marine à l'effectif de cent hommes de troupe. Par suite de cette décision, le 4^e novembre la 22^e batterie de Lorient partira pour Toulon.

MOUVEMENT DE LA POPULATION EN MAINE-ET-LOIRE POUR L'ANNÉE 1887.

Naissances, 10,231. Enfants légitimes, 9,647 ; garçons, 4,904 ; filles, 4,743.

Enfants naturels, 614 ; garçons, 285 ; filles, 329.

Marriages, 3,665. Divorces, 16.

Décès, 10,762. — Excédent des décès, 531.

Curieux détail. Le département de Maine-et-Loire est un des 37 départements où il y a eu, en 1887, plus de décès que de naissances.

Tous les départements limitrophes au Maine-et-Loire ont un excédent de naissances, l'Indre-et-Loire excepté, où l'excédent des décès est de 78.

Le département du Nord est celui où l'excédent des naissances est le plus élevé : il est de 14,397 ; celui de la Seine n'est que de 5,754. Tous les départements de la Bretagne ont un excédent de naissances qui se chiffre par plusieurs milliers. Ceux de la Normandie, au contraire, ont un excédent de décès effrayant, à l'exception toutefois du département de la Seine-Inférieure, qui compte 1,754 naissances de plus que de décès.

Association Artistique d'Angers

20 concerts populaires pendant la saison 1888-1889.

Orchestre : 55 musiciens.

PRIX DES PLACES (au Bureau).

Loge (la place), 8 fr. ; Stalles de Gradins, 8 fr. ; Stalles de Parquet, 70 fr. ; Stalles de Pourtoirs, 3 fr. ; Premières, 1 fr. 50 ; Secondes, 0 fr. 50.

Abonnements pour les 20 Concerts de la Saison.

Stalles de Gradins, 400 fr. ; Loges (la place), 70 fr. ; Stalles de Parquet, 5 fr. ; Stalles de Pourtoirs, 35 fr. ; Premières, 25 francs.

L'abonnement aux Loges sera traité de gré à gré avec l'Administration, qui dans aucun cas ne donnera une place isolée dans une Loge.

Tous les abonnements sont nominatifs, mais non personnels. L'abonné pourra donc disposer à son gré de ses vingt Cartes.

ACTIONNAIRES. — Les personnes qui s'engageront à verser à titre de garantie tout ou partie d'une somme de 250 fr. dans le cas où les dépenses excéderaient les recettes, deviendront Actionnaires de l'Association.

Elles auront le droit :

1^o D'assister à toutes les répétitions ;

2^o D'assister à tous les Concerts extraordinaires ;

3^o De voter aux réunions générales qui auront lieu le dernier dimanche de chaque mois pendant la durée de la Saison.

Il leur sera fait une bonification de 10 0/0, payable en billets de Parquet, Premières ou Secondes à leur choix, sur le montant de leur garantie. Ces billets, valables uniquement pour les concerts d'abonnement, leur seront remis au début de la Saison.

La liste des Actionnaires sera publiée par le journal de l'Association.

NOTA. — La part de garantie de 250 fr. est divisible en deux demi-parts de 125 fr. chacune, lesquelles donneront à leurs titulaires sous les droits des Actionnaires.

Les fonds seront appelés, en cas de déficit seulement, à la fin de la campagne, au prorata des parts souscrites.

Les parts de garanties sont en dehors de l'abonnement.

Avis. — On s'abonne dès aujourd'hui, pour les 20 Concerts de la Saison, au bureau de Location du Cirque, ou chez M. Jules Bordier, Président de l'Association, 88, rue du Mail.

Concert tous les dimanches, à 1 heure 1/2, à partir du Dimanche 14 octobre 1888.

Nouvel incident de la faillite de M^{me} Pelouze.

Le 7 octobre, à la suite d'une saisie-brandon, le séquestre de la faillite fera vendre les récoltes sur pied de toutes les terres appartenant à M^{me} Pelouze.

Quant à la vente des immeubles de Paris, il paraîtrait qu'elle serait retardée à cause de l'absence du syndic de la faillite, M. Breton, en ce moment en Italie.

Les amis et connaissances de la famille Gagnage, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part aux convits et enterrement de M. Louis GAGNAGE, notaire à Saumur, sont priés de considérer cet avis comme une invitation.

La cérémonie funèbre aura lieu demain vendredi 5 octobre, à 10 heures du matin, dans l'église Saint-Nicolas.

État civil de la ville de Saumur Du 1^{er} au 30 septembre 1888.

NAISSANCES

Le 2. — Raoul Düval, rue du Pressoir-Saint-Antoine.

Le 3. — Eugénie-Marie Bruneau, rue des Capucins.

Le 4. — Elie-Alfred Landreau, rue des Basses-Parrières.

Le 5. — Victor-Alexandre Corby, rue du Pressoir-Saint-Antoine.

Le 9. — Alphonse-Jules Hameau, rue Dacier ; Edgar-J-René-Elie Rabier, rue Saint-Nicolas.

Le 12. — François-Gaston Centre, place de la Bilange.

Le 13. — Camille-Louis-Alexandre Pierre, à l'Hospice.

Le 14. — Alphonsine Augustine Libeau, à l'Hospice.

Le 18. — Emile-Augustine Rousset, Grand'Rue.

Le 20. — Camille-Léonie Loyeau, place du Mouton.

Le 23. — Henri-Benjamin Robin, Grand'Rue; — Marie-Joséphine Le Galiard, à l'Hospice.
 Le 25. — Ferdinand Beaudouin, rue de Fenet; — Henri-Victor Grellé, rue des Boires.
 Le 26. — Alfred-Georges Diot, à l'Hospice.
 Le 30. — Edouard Gaudin, à l'Hospice.

MARIAGES

Le 4^r. — Paul-Alcide-Alexandre Trottier, garçon de café, a épousé Marie-Célestine Brochain, sans profession, tous deux de Saumur.
 Le 4. — Louis Turpin, garçon de salle, d'Angers, a épousé Laurentine-Henriette Dédé, couturière, de Saumur.
 Le 10. — Ernest-Louis Huneault, domestique, a épousé Marie-Louise Lesage, domestique, tous deux de Saumur.
 Le 12. — Gabriel-Gédéon Pic, cultivateur, de Vauvert (Gard), a épousé Marie-Comte, lingère, de Saumur.
 Le 17. — Victor-Michel Mahier, pâtissier, a épousé Alphonsine-Louise Delaunay, lingère, tous deux de Saumur; — Gilbert-Eugène Chausset, limonadier, a épousé Aurélie-Jeanne-Florentine Canillot, sans profession, tous deux de Saumur.
 Le 22. — Just-Alexandre Fortier, journalier, a épousé Louise Carroux, journalière, tous deux de Saumur.

DÉCÈS

Le 1^r. — Suzanne Martin du Nord, 25 ans, épouse de Marie-Louis-René Gaborit de Montjou, rue de Bordeaux.
 Le 4. — François Mercier, cultivateur, 39 ans, à l'Hospice.
 Le 7. — Alice-Amélie Lavenant, 46 ans, rue des Boires.
 Le 8. — Augustine David, 4 mois, rue des Saulaies.
 Le 10. — Guillaume Douhet, scieur de long, 75 ans, à l'Hospice.
 Le 11. — Louise Boret, propriétaire, 83 ans, veuve Antoine Cormier, rue Notre-Dame.
 Le 19. — Pierre Delatouche, mécanicien, 68 ans, rue Duncan.
 Le 20. — Jean-René Poirier, manoeuvre, 59 ans, à l'Hospice.
 Le 22. — Frédéric-Enrique-Auguste Bon-temps, 48 mois, rue de la Petite-Douve.
 Le 23. — Jacques Belliard, fendeur de bois, 83 ans, à l'Hospice.
 Le 25. — Henri-Emile Barreau, 6 ans, rue Haute-Saint-Pierre; — Gabriel-Jean-Marie-Joseph Lebréton, 2 ans, rue Saint-Nicolas.
 Le 26. — Louise Bourreau, 23 ans, épouse Louis-Henri Renard, rue Saint-Nicolas.
 Le 27. — Roger-Eugène-Victor Cochet, 1 an, rue du Portail-Louis.
 Le 29. — Edouard-Victor Desmazures, 7 ans, Grand'Rue; — René-Joseph-Marie Vaillant, 42 ans, rue de l'Ancienne-Gare.

Extrait du journal *Les Petites Affiches* du 25 septembre 1888.

Compagnie des Chemins de fer à voie étroite DE L'OUEST

RÉSEAU DE SAUMUR

Par décision du conseil d'administration en date du 22 septembre 1888, les actionnaires de cette Compagnie sont convoqués en assemblée générale extraordinaire pour le 17 octobre 1888, au siège social, 14, rue Baudin, à Paris.

ORDRE DU JOUR

- 1^o Recours contre mesures administratives;
 - 2^o Modifications aux statuts;
 - 3^o Augmentation du capital social.
- Paris, le 24 septembre 1888.
 Pour le conseil d'administration,
 Le président,
 GIACOBBI.

AVIS AUX ACTIONNAIRES

DE LA COMPAGNIE DES

CHEMINS DE FER A VOIE ÉTROITE de l'Ouest

RÉSEAU DE SAUMUR

En vue de l'assemblée générale extraordinaire du 17 octobre 1888, tous les porteurs d'actions sont invités à se faire con-

naître de suite par lettre adressée au Bureau du journal, sous les initiales V. R. H.

Une communication importante leur sera adressée aussitôt.

Il est de l'intérêt de tous que la lumière soit faite sur les TRAMWAYS SAUMUROIS

FAITS DIVERS

L'HÉRITAGE DE 25 MILLIONS

On se souvient de cet ouvrier typographe de Versailles, M. Alamacher, qui, il y a quinze jours environ, reçut avis qu'il venait d'hériter d'une somme de 25 millions. Or, depuis le 20 septembre, M. Alamacher a disparu. Il a quitté Versailles ce jour-là, disant qu'il reviendrait le lendemain et n'a pas reparu depuis.

Où est-il? C'est ce que l'on ignore. Le commissaire central de Versailles fait une enquête qui, sans doute, aboutira à savoir ce qu'est devenu ce nouveau nabab.

Quoi qu'il en soit, depuis que les journaux ont annoncé la fameuse nouvelle, M. Alamacher a reçu plus de 700 lettres! Il met sur les dents les facteurs de Versailles. La plupart de ces lettres, inutile de le dire, contiennent des demandes d'argent; d'autres sont des déclarations féminines aussi passionnées qu'intéressées.

Mais où est Alamacher? Tout Versailles ne s'occupe que de cela.

PRIX DE BEAUTÉ

Voici les résultats du concours de beauté, qui vient d'avoir lieu à Spa:

- M^{lle} Berthe Soukaret, 48 ans (Guadeloupe), premier prix, 5,000 fr.
- M^{lle} Angèle Del-Ross, 46 ans (Osburn), 2^e prix, 2,000 fr.
- M^{lle} Marie Stevens, 23 ans (Vienne), 3^e prix, 1,000 fr.
- M^{lle} Badia Lodz, 48 ans (Lyon), 4^e prix, 500 fr.
- M^{lle} Any Vilas, 49 ans (Buda-Pesth), 5^e prix.
- M^{lle} Olga Hadiaska, 21 ans (Stockholm), 6^e prix.
- M^{lle} Stuckart, 7^e prix.

Après la distribution des prix, un petit incident qui aurait pu prendre de plus grandes proportions a eu lieu.

Une des concurrentes évincées s'est avancée vers la titulaire du premier prix et lui a craché à la figure. La riposte allait être très vive, car le sang créole est très bouillant, et on s'attendait à voir un crépage de chignons complet, quand on est parvenu heureusement à calmer la trop irascible vaincue.

Les Etats-Unis, comme on sait, sont couverts de villes dont les noms sont empruntés à l'Europe: Il y en a 23 qu'on appelle Paris, 32 Pétersbourg; 44 Londres, 27 Francfort, 26 Hanovre, 7 Hambourg, 13 Dresde, 8 Brème, 54 Rome, 8 Versailles.

On sait que le Czar est d'une force herculéenne: il vient d'en donner encore une preuve.

En visitant avec l'impératrice une fonderie de canons, située aux environs de Peterhof, Alexandre III a soulevé un bloc d'acier pesant 300 (?) kilogrammes. Les ouvriers présents à la scène ont fait au souverain une ovation enthousiaste.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 3 octobre.
 Le marché de nos rentes a été plus calme: le 3 0/0 cote 82.67; le 4 1/2 0/0, 105.75.
 L'action du Crédit Foncier activement recherchée s'est inscrite à 1,375. Les obligations foncières et communales dont le marché est des plus animés, sont l'objet de demandes suivies.
 La Société Générale conserve son cours de 485. Les Dépôts et Comptes courants se traitent à 607.
 On signale de bons achats sur l'obligation des Immeubles à 386.25. Ce n'est pas le cours normal, puisque l'obligation similaire de la Banque hypothécaire est à 495.

Le 9 octobre aura lieu l'émission des 64,000 obligations de 500 fr. 4 0/0 de première hypothèque des Chemins de fer de l'Ouest de l'Espagne. La Compagnie royale des chemins de fer Portugais garantit l'intérêt et l'amortissement pendant la construction et pendant dix ans à partir de la mise en exploitation. De plus, elle a pris l'exploitation à forfait. Au prix d'émission (412 fr. ou même 400 fr. si l'on se libère à la répartition), le place-

ment ressort à 5 0/0. Les souscriptions sont reçues dès à présent au Crédit Industriel et à la Société Générale.

Le Panama s'est inscrit à 274.37.
 La Banque de Paris se négocie à 877.
 La Banque Parisienne met en souscription publique le 6 octobre 30,000 obligations de 500 fr. 6 0/0 du Gouvernement de Catamarca (République Argentine). La totalité du produit de cet emprunt sera employée à souscrire toutes les actions d'une banque provinciale d'émission. Le capitaliste français connaît déjà par les emprunts de Mendoza et de Cordoba le mécanisme des banques provinciales argentines; aussi le succès de l'émission est-il assuré.

La Compagnie Transatlantique est demandée à 560.

En prévision de la prime que doivent rapidement conquérir les actions de l'Union des Mines d'or, nous rappelons que la Banque de l'Ouest garantit de servir, au prix net de 26 fr., toutes les demandes qui lui seront transmises avant le 10 octobre.

Les Chemins de fer Economiques restent bien tenus à 360.

Le Thalet du Valtin (Vosges), le 18 avril 1887. — Je suis très satisfait de vos bonnes Pilules Suisses, je ne croyais jamais obtenir un aussi bon résultat; par suite d'un effort j'avais une douleur dans le côté, elle changeait de place, depuis le côté droit elle venait au côté gauche.

(S. g. lég.) JOSEPH PÉTITDEMANGE.
 A. M. Hertzog, pharmacien, 28, rue de Grammont, Paris.

Théâtre de Saumur

Direction: JUSTIN NÉE

LUNDI 8 Octobre 1888

Ouverture de la saison théâtrale

BARBIER DE SÉVILLE

Opéra-comique en 4 actes, musique de ROSSINI.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie.

ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, rue Saint-Jean

P. ANDRIEUX, Successeur.

TOMATES NOUVELLES DE PROVENCE

En boîtes et en flacons, depuis 0 fr. 30 centimes.

Cette conserve de tomates ne diffère en rien comme qualité avec la tomate fraîchement cueillie.

OUVERTURE

DU COMPTOIR SAUMUROIS

Rue Saint-Jean, 18.

Maison MENIER

E. TROUVÉ, SUCC^r

Consommations de premier choix, vins fins et liqueurs des meilleures marques à des prix très modérés.

CHEMINS DE FER DE L'OUEST DE L'ESPAGNE

64,000 Obligations de 500 fr. (1^{re} hypothèque) dont les intérêts et l'amortissement sont garantis (pendant toute la durée de la construction et les 10 années qui suivront la mise en exploitation).

PAR LA

C^{ie} R^e DES CHEMINS DE FER PORTUGAIS

qui, pendant la durée de sa propre concession, prend à forfait l'exploitation de l'Ouest de l'Espagne. Les communes riveraines ont souscrit au pair 30,000 obligations, et le Gouvernement espagnol a accordé 21 millions de subvention (60,000 francs par kilomètre).

Intérêt: 20 francs nets (janvier-juillet). Remboursement à 500 francs en 99 ans, par tirages annuels dont le premier aura lieu le 1^{er} mai 1889.

PRIX D'ÉMISSION: 412 fr. (Jouissance 1^{er} Juillet 1888)

- 40 fr. en souscrivant. Fr. 40
- 100 — à la répartition. — 100
- 130 — du 5 au 10 novembre 1888. — 130
- 142 — du 5 au 10 janvier 1889) déduction du coupon du 1^{er} janvier 10 fr., — 132

412 fr. (Faculté de libération à 4 0/0) Fr. 402
 L'obligation libérée à la répartition sera délivrée à 400 fr., jouissance 1^{er} janvier 1889, soit un revenu d'environ 5 0/0, sans compter la prime de remboursement à 500 fr.

On souscrit: Mardi 9 octobre 1888 ET DÈS À PRÉSENT PAR CORRESPONDANCE:

- (CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL, 72, rue de la Victoire;
- PARIS (CRÉDIT LYONNAIS, boulevard des Italiens; SOCIÉTÉ GÉNÉRALE, 54, r. de Provence;
- LYON (SOCIÉTÉ LYONNAISE DE DÉPÔTS; SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ET CRÉDIT LYONNAIS.

La cote officielle de Paris, Lyon, Madrid, Bruxelles, sera demandée.

BOURSE DE PARIS

DU 26 SEPTEMBRE 1888.

Rente 3 0/0.	83 20
Rente 3 0/0 amortissable	86 60
Rente 4 1/2 (nouveau)	105 60
Obligations du Trésor.	809 »»

RÉPUBLIQUE ARGENTINE

GOUVERNEMENT DE CATAMARCA

EMPRUNT 6 0/0 DE 15,000,000 DE FRANCS (Lot du 20 août 1888)

30,000 Obligations de F. 500 ou £ 20

Rapportant 30 Fr. par an ou 1 £ 4 shillings sterling

Payables semestriellement à Paris, Bruxelles et Londres (Avril et Octobre)

Remboursables à Paris, Bruxelles et Londres, en 33 ans

Tirages: Mars et Septembre. — Remboursement: Avril et Octobre

LE GOUVERNEMENT DE LA PROVINCE PREND A SA CHARGE TOUS IMPÔTS ARGENTINS CRÉÉS OU A CRÉER

GARANTIES

Le service des intérêts et de l'amortissement du présent Emprunt est garanti par tous les revenus de la Province, et spécialement et par privilège:

- 1^o Par la totalité des Actions de la Banque de la Province de Catamarca, à souscrire par le Gouvernement avec l'entier produit du présent emprunt;
- 2^o Par les coupons de la Rente nationale 4 1/2 0/0 or de la République argentine, qui sera achetée par la Banque Provinciale, par emploi de tout son capital social;
- 3^o Par les bénéfices de ladite Banque provinciale;
- 4^o Par le produit des patentes et contributions directes;
- 5^o Par une première hypothèque sur environ 3,240,000 hectares de terres-Domaniales de la Province.

Prix d'émission: 475 fr. 75 (jouissance 1^{er} octobre 1888) ramené, si on se libère à la répartition, à 472 fr. 50

En souscrivant	50
A la répartition du 1 ^{er} au 6 octobre.	100
Du 5 au 10 novembre 1888.	150
Du 5 au 10 décembre 1888.	175 75
Total.	475 75

Le placement ressort ainsi à 6.53 0/0 avec la prime de remboursement.

On souscrit: Samedi 6 octobre 1888:

- A PARIS, à la BANQUE PARISIENNE, 7, rue Chauchat et 12, rue Le Pelletier;
- A BORDEAUX, à la SOCIÉTÉ BORDELAISE de Crédit Industriel et Commercial et de Dépôts;
- A LILLE, au CRÉDIT DU NORD;
- A MARSEILLE, à la SOCIÉTÉ MARSEILLAISE de Crédit Industriel et Commercial et de Dépôts;
- A NANCY, à la SOCIÉTÉ NANCÉENNE de Crédit Industriel et Commercial et de Dépôts;
- A BRUXELLES, chez MM. FRANK-MODEL et C^{ie};
- A ANVERS, à la BANQUE GÉNÉRALE ANVERSOISE;
- A BERNE, ZÜRICH, BALE, GENÈVE, à la BANQUE FÉDÉRALE;
- A METZ, à la BANQUE DE METZ.

La cote officielle sera demandée à Paris, en Belgique et en Suisse

CONSEILS AUX MALADES

Il n'est plus de maladies incurables. La Dynamodermie, qui a, ces temps derniers, été expérimentée dans les hôpitaux de Paris et à l'Institut Dynamodermique, guérit radicalement les maladies de la moëlle et les affections du système nerveux; l'ataxie locomotrice, l'épilepsie, toutes les paralysies quels que soient le degré et l'ancienneté; l'asthme, les rhumatismes, la goutte, les névralgies et les affections arthritiques. Le traitement est essentiellement externe; il se suit la nuit et dispose le malade au sommeil. L'Institut Dynamodermique est dirigé par des médecins et chirurgiens ne traitant que par la Dynamodermie. Les malades peuvent être soignés et guéris par correspondance. Demander la brochure à l'Institut Dynamodermique, 7, rue Godot-de-Mauroy, à Paris, qui l'adresse franco.

D^r DE MONPLAISIR.

LES FRÈRES MAHON médecins spéciaux, « obtiennent mille guérisons par an dans les hôpitaux. »

Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, chute des cheveux, etc. Le docteur Mahon, chargé pendant trente ans de traiter à l'hôpital d'Angers, consulte le dernier dimanche de chaque mois à Angers, de 1 à 4 heures, à l'hôtel d'Anjou. Dépôt des Pommades MAHON à Saumur, à la pharmacie GABLIN. — Paris, rue Rivoli, 30.

LA JEUNE MÈRE

Fondé en 1874 par le D^r Brochard

6 francs par an. — Bureaux: 8, place de l'Odéon, Paris.

Cet utile journal apprend aux mères à élever leurs enfants. Avec les précieux enseignements qu'il contient sur l'allaitement maternel, l'emploi du biberon, l'alimentation, la dentition, le sevrage, la vaccination, l'hygiène, les maladies de l'enfance et de la maternité, la mère n'est jamais embarrassée et peut toujours attendre l'arrivée du médecin. De gracieuses nouvelles, constamment morales et attrayantes, font de cette publication le complément obligé de tous les journaux que reçoivent les jeunes femmes.

On s'abonne sans frais, à Saumur, aux bureaux de l'*Echo Saumurois*, 4, place du Marché-Noir.

PAUL GODRT, propriétaire-gérant.

Etude de M^e GUÉRET, notaire à Brain-sur-Allonnes.

Occasion exceptionnelle

A LOUER DE SUITE

POUR CAUSE DE DÉPART

LE CHATEAU DE LA ORESILLONNIÈRE

Près la station de Varennes-sur-Loire, à 15 kil. de Saumur.

Commune de Brain-sur-Allonnes.

MAISON de maître en bon état, grandes écuries et romises, très belle cave voûtée.

Jardins anglais et potager bien planté d'arbres fruitiers en très bon rapport.

Très beau pays de chasse

S'adresser à M^e GUÉRET, notaire à Brain-sur-Allonnes.

AVIS

Vente de récoltes d'Arbres fruitiers

Le VENDREDI 5 octobre 1888, à une heure du soir, à la Foire et à Grenelle, commune de Saumur, il sera procédé, par le ministère de M^e Proux, commissaire-priseur, à la vente aux enchères de la récolte à faire sur une grande quantité d'arbres fruitiers, tels que pommiers, poiriers et noyers.

Le même jour, il sera vendu : charrette, équipement, charrue, herse, paille, fourrage et fumier.

Au comptant, plus 10 0/0.

A VENDRE

DEUX JOLIES JUMENTS, 5 et 6 ans, selle et voiture, bien attelées.

S'adresser chez M. HÉGRON, négociant, 31, rue du Pavillon.

SUCRE DE CANNE POUR VENDANGES

Entrepôt : COURTET, rue Dailly, Saumur

35 FRANCS LES 50 KILOS

Etude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

En l'étude, et par le ministère de M^e GAUTIER, notaire,

Le Dimanche 27 octobre 1888, à midi,

UNE

MAISON

Située à Saumur,

Rue de Bordeaux, n^o 55,

AVEC JARDIN

S'adresser, pour traiter avant l'adjudication, à M^e GAUTIER, notaire.

A LOUER

PRÉSENTMENT

Une grande et belle MAISON

Avec remise et écurie, terrasse et jardin, rue de Bordeaux, 13.

S'adresser à M^{me} AMOUREUX, en face la maison.

TRES VASTE MAISON

A LOUER

PRÉSENTMENT

7, Place Dupetit-Thouars, à Saumur.

Convient pour un hôtel ou maison de commerce de gros.

S'adresser à MM. NEVEU et HATTAT, place du Roi-René.

A Vendre ou à Louer

MAISON

Faisant l'angle du quai de Limoges et de la rue du Grand-Noyer.

S'adresser à M. REDON, buraliste voisin.

MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE

Maison G. FISCHER, fondée en 1846, Place Bilange, Saumur PILLET-BERSOULLÉ, SUCC^r

Accordeur-Egaliseur de la Maison PLEYEL. — Fournisseur de l'École de Cavalerie.

M. PILLET a l'honneur de vous informer qu'en sa qualité de représentant de la Maison PLEYEL, il pourra vous offrir un grand choix de pianos neufs et d'occasion, de tous facteurs, à des prix défiant toute concurrence.

Vous trouverez également des harmoniums et des instruments de toutes sortes, ainsi que 500 partitions à choisir pour les abonnés à la lecture musicale.

Grand choix de musique pour vente et location.

Accords, réparations, échanges et locations de pianos.

MAISON DE CONFIANCE

A Vendre ou à Louer

PRÉSENTMENT

MAISON

De M. TAILLEBOUIS, ancien teinturier

Sise à Saumur, 9, rue de la Petite-Bilange.

A CÉDER DE SUITE

Boutique d'Épicerie

Et de Mercerie

Bourg d'Allonnes.

S'adresser à M. VINSONNEAU, négociant à Saumur.

UNE FEMME, d'une quarantaine d'années, demande des journées comme LAVEUSE ou comme FEMME DE MÉNAGE.

S'adresser au bureau du journal.

CANAL DE PANAMA

Obligations à lots

TIRAGE DU 15 OCTOBRE

1 lot de 500.000 fr.

1 lot de 250.000 —

2 lots de 100.000 200.000 —

2 — 10.000 20.000 —

4 — 5.000 20.000 —

7 — 2.000 14.000 —

80 — 1.000 80.000 —

Paiement des lots le 15 novembre

Par décision du Conseil d'Administration, le tirage sera continué jusqu'à ce que tous les lots soient gagnés par des obligations placées.

Le Secrétaire général : H. BOUDET.

LA GOUTTE ET LES RHUMATISMES

Sont complètement guéris par la

Quate anti-rhumatismale du D^r Pattison.

Elle est employée avec le plus grand succès contre les accès de goutte et les affections rhumatismales de toute espèce.

En rouleaux de 2 fr. et de 1 fr., chez GABLIN, pharm. de 1^{re} classe, 15, rue d'Orléans, à Saumur.

MÉDAILLES ET DIPLOMES D'HONNEUR AUX EXPOSITIONS UNIVERSELLES

BANDAGES HERNIAIRES

à Vis de Pression ou d'Inclinaison, sans Sous-Cuisses DE MM. WICKHAM Frères, D^r, CHIRURGIENS-HERNIAIRES, RUE DE LA BANQUE, 16, A PARIS.

SOULAGEMENT RÉEL ET SOUVENT GUÉRISON

Seul dépôt à Saumur chez M^{me} V. Lardeux, coutelier et bandagiste. Un employé spécialiste s'occupe de l'application des appareils pour les hommes.

VENTE ET LOCATION DE PIANOS

HENRI EICHE

Représentant de la maison GAVEAU

8, rue Saint-Jean, Saumur.

M. HENRI EICHE a l'honneur d'informer sa clientèle qu'elle trouvera dans ses Magasins les pianos des Facteurs les plus en renom, au même prix qu'à Paris (transport compris).

Locations, échanges, accords, réparations, musique et partitions aux conditions les plus avantageuses.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT

PARIS — SAUMUR — BORDEAUX

STATIONS	Mixte		Expr.		Omn.		Omn.	
	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir
Paris			7 25	12 50	7 55	11 25		
Chartres	6 7		9 6	9 33	2 53	9 44	1 33	
Chât.-d-Loir	10 24		12 10	1 53	6 34	12 28	4 49	
Noyan-Méon	11 29		12 54	3 9	7 36	1 13	5 51	
Liniers-Bou-	11 39			3 21	7 47		6 3	
Vernantes	11 53			3 36	7 59		6 13	
Blou	12 5			3 48	8 11		6 23	
Vivry	12 15			3 59	8 26		6 31	
SAUMUR								
(Ori.) (arr.)	12 27		1 29	4 10	8 30	1 48	6 42	
(départ.)	12 33		1 36	4 16	8 34	1 54	6 43	
Nantilly (arr.)	12 41			4 24	8 41		7	
SAUMUR								
(Etat) (arr.)	12 51			4 36	8 51		7 11	
(départ.)				4 13	8 30		6 50	
Nantilly (départ.)	8 27	10 44		4 25	8 43		7 3	
Chacé-Varr.	8 48	10 42		4 34	8 49		7 9	
Brézé s.-Cyr	9 21			4 39	8 56		7 17	
Montreuil	9 19	11 24		4 59	9 3	2 22	7 29	
Thomars	11 57	2 34	5 33	9 38	2 44	8		
Niort		3 58		4 24	7 59		4 33	10 27
Saintes		6 28	11 03		6 14	2 3		
Bordeaux		9 19	3 36		9 03	4 54		

BORDEAUX — SAUMUR — PARIS

STATIONS	Mixte		Expr.		Mixte		Expr.	
	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir
Bordeaux					5 15	8 20		3
Saintes			7 15	8 48		11 29		6 28
Niort			9 32	10 20		2 5	5 30	8 10
Thouars			12 14	12 32	1 30	4 15	8 21	9 59
Montreuil	9 35	8 38		12 59	2 03	4 35	9 06	10 38
Brézé s.-Cyr	9 55	7 18			2 38	5 18	9 41	
Chacé-Varr.	10 41	7 27			2 46	5 28	9 49	
Nantilly (arr.)	10 13	7 34			2 51	5 21	9 55	
SAUMUR								
(Etat) (arr.)	10 22	7 45			3 02	5 42	10 03	
(départ.)		7 25	11 25		2 41	5 20		
Nantilly (départ.)		7 38	11 36		2 53	5 33		
SAUMUR								
(Ori.) (arr.)		7 47	11 44	1 29	3 01	5 41		10 58
(départ.)		7 57	11 54	1 37	3 05	5 45		11 3
Vivry		8 10	12 09		3 17	5 57		
Blou		8 19	12 18		3 26	6 06		
Vernantes		8 32	12 33		3 39	6 19		
Liniers-Bou-		8 45	12 46		3 51	6 30		
Noyan-Méon		8 59	1	2 12	4 04	6 42		11 42
Chât.-d-Loir		10 7	2 15	2 53	5 09	7 48		12 24
Chartres		2 50		3 51	5 37	8 14		3 22
Paris		3 25		8	11 50	3 27		5 10

LIGNE D'ORLÉANS

NANTES — ANGERS — SAUMUR — TOURS — PARIS

STATIONS	Directe mixte		Omn.		Expr.		Omn.		Omn.		Expr.	
	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir
Nantes	11 35				6 10	8 40	12 07	3 10	7 35			
Angers	2 19	6 30	8 44	11 19	2 57	5 35	9 35	10 01				
La Ménitré	3 32	7 10	9 09	11 58	3 42	6 16	10 01					
Les Rosiers		7 19	9 17	12 07	3 52	6 45						
St-Clément		7 26		12 14	3 59	6 49						
St-Martin		7 33		12 21	4 07	6 56						
Saumur (a)	3 22	7 46	9 33	12 34	4 20	6 53						
(départ.)	3 27	7 52	9 37	12 38	4 31	7						
Varennes		8 05	9 48	12 51	4 45	7 13						
Port-Boulet	3 52	8 20	9 57	1 03	5 01	7 29						
Langeais	4 26	8 59	10 19	1 40	5 46	8 08						
Tours	6 05	9 42	11 05	2 23	6 35	8 51						
Paris	10 39				3 06	8		2 35	4 01	5 07		

PARIS — TOURS — SAUMUR — ANGERS — NANTES

STATIONS	Expr.		Omn.		Omn.		Expr.		Omn.		Directe mixte	
	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir	soir	matin	soir
Paris	8 35	9 46	11 25	12 45	10 40	6 25	12 20					
Tours	1 29	5 1	7 15	11 35	2 03	5 25	8 47					
Langeais	2 13	5 43	8	12 19	2 49	6 08	9 22					
Port-Boulet	2 38	6 20	8 39	12 46	3 09	6 33	10 11					
Varennes		6 32	8 51	12 57		6 54	10 23					
Saumur (a)	2 57	6 45	9 04	1 08	3 24	7 09	10 26					
(départ.)	3 03	6 52	9 12	1 13	3 29	7 14	10 31					
St-Martin		7 06	9 26	1 25		7 24						
St-Clément		7 13	9 33	1 31		7 31						